PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DROIT ET TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE (FORMATION INITIALE)

2026-2027

Direction : Quentin LEFEBVRE , Gabriel SEBBAN

Diplôme délivré :
Diplôme d'Université

Durée des études :
1 an

Modalités d'enseignement :
Formation initiale

Attention : fermeture temporaire du DU DTN pour la rentrée 2026.

Réouverture à la rentrée 2027

Le Diplôme d'Université « Droit et technologies du numérique » complète l'offre de formation de l'Université Paris-Panthéon-Assas dans le domaine du numérique.

Ce Diplôme d'Université adopte une perspective interdisciplinaire : il rassemble plusieurs disciplines représentées au sein de l'Université (droit, sciences de gestion, sociologie, sciences économiques, informatique, etc.), et offre à des étudiants, inscrits par ailleurs dans un autre cursus, ainsi qu'à des professionnels déjà en activité, une formation complémentaire centrée sur le numérique.

Le Diplôme d'Université intègre des intervenants d'entreprises actives dans la transformation numérique, des juristes spécialisés en droit du numérique, ainsi que des professionnels de diverses institutions publiques.

OBJECTIFS

Le Diplôme d'Université « Droit et technologies du numérique » a pour objectif d'offrir aux étudiants et professionnels une formation complémentaire, interdisciplinaire et centrée sur les multiples enjeux liés au numérique.
Cette formation, dont le succès se vérifie chaque année depuis sa création en 2017, est indispensable pour faire face aux nouveaux enjeux posés par le numérique. Elle a été pensée pour répondre aux besoins exprimés par les professionnels ainsi que par les étudiants.



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

ADMISSIONS

Attention : fermeture temporaire du DU DTN pour la rentrée 2026.

Réouverture à la rentrée 2027

En formation initiale, le Diplôme d'Université « Droit et technologies du numérique » est ouvert aux étudiants de l'Université Paris Panthéon-Assas ou de tout autre établissement d'enseignement supérieur inscrits en L3, M1, M2, ou en doctorat, ou venant d'obtenir leur M2 ou leur doctorat dans l'année de leur demande d'inscription, ainsi qu'aux étudiants venant d'établissements d'enseignement supérieur inscrits en L3, M1, M2 ou en doctorat, ou venant d'obtenir leur M2 ou leur doctorat dans l'année de leur demande d'inscription.
Les candidats doivent joindre à leur dossier de candidature : la liste de leurs diplômes antérieurs avec les relevés de notes correspondants, un CV et une lettre de motivation.

En formation continue, le Diplôme d'Université est ouvert aux professionnels en activité, ainsi qu'à tout autre candidat non-éligible à une inscription en formation initiale.
Les candidats doivent joindre à leur dossier de candidature : la liste de leurs diplômes antérieurs avec les relevés de notes correspondants, un CV et une lettre de motivation.

Une sélection sur dossier est opérée. Une bonne maîtrise de l'anglais est demandée.
Les dossiers de candidature doivent être déposés sur la plateforme e-mundus aux dates indiquées chaque année sur le site Internet de l'Université.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 50 étudiants.

Documents à fournir dans la candidature :

1. > Relevé de notes des années précédentes,
2. > Diplômes
3. > la lettre de motivation,
4. > CV,
5. > carte d'identité,
6. > une attestation de leur niveau d'anglais (résultat de test) (Optionnel)
7. > lettre de recommandation (optionnel).
8. > Photo d'identité

Frais de formation

Pour les étudiants en formation initiale : 700 € + droits d'inscription

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements dispensés par les enseignants de l'Université ne sont pas pris en compte au titre de leur service.
Les cours se déroulent de septembre à juin, une à deux fois par semaine, au centre Charcot.

Volume horaire du diplôme (en Formation initiale et Formation continue) : 102h

PROGRAMME

Les enseignements sont répartis par modules. Ils sont dispensés tout au long de l'année.

Module 1 : Transformation numérique (12 heures)

> Entrepreunariat et Legaltech (6h)
> Economie et sociologie du numérique (6h)

Module 2 : Données (24 heures)

> Introduction à l'informatique : analyse et gestion de données (6h)
> RGPD (15h)
> Séminaire d'actualité (3h)

Module 3 : Numérique et propriété intellectuelle (15 heures)

> Numérique et propriété industrielle : DNS et noms de domaine (6h)
> Séminaire d'actualité (3h)
> Numérique et propriété littéraire et artistique (6h)

Module 4 : Régulation et contrôle des activités en réseaux (12 heures)

> Plateforme et réseaux (9h)
> Séminaire d'actualité (3h)

Module 5 : Innovations de rupture (30 heures)

> Blockchains, smart contracts et crypto-actifs (12h)
> Informatique avancée : algorithmique et cryptologie (6h)
> Innovations technologiques : IA, métavers, objets connectés (9h)
> Séminaire d'actualité (3h)

Module 6 : Cybersécurité (9 heures)

> Cybercriminalité et sécurité des entreprises (3h)
> Ateliers pratiques : le hacking éthique (6h)

Composition de l'équipe enseignante :
Professeurs et maîtres de conférences de l'Université Paris-Panthéon-Assas
Professeurs et maîtres de conférences associés à l'Université Paris-Panthéon-Assas
Professeurs et maîtres de conférences d'autres universités



Professionnels (avocats, juristes, ingénieurs, chefs d'entreprise…)

CONTRÔLES DES CONNAISSANCES

Article 1 :
Le contrôle des connaissances s'effectue au moyen :

- D'un examen terminal, consistant dans une épreuve écrite de trois heures
- De l'écriture et la soutenance d'un travail collectif

Chacune de ces deux épreuves est affectée d'un coefficient 0,5

Article 2 :
Une note de 10/20 est requise pour l'obtention du diplôme universitaire.
Le diplôme comporte les mentions suivantes, selon la note obtenue :
à partir de 10 : mention passable
à partir de 13 : mention assez bien
à partir de 15 : mention bien
à partir de 17 : mention très bien

Article 3 :
Aucune session de rattrapage ne sera organisée

CONTACT

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Quentin Lefebvre, maître de conférences en sciences de gestion

> Gabriel Sebban, maître de conférences en droit privé

CONTACT ADMINISTRATIF

> Marine BRY

PLUS D'INFORMATIONS

https://www.assas-universite.fr/fr/formations/formation-initiale/diplome-duniversite-droit-technologies-numerique-formation-initiale